

## CAPD du 22 mai 2012- Déclaration du SNUipp-FSU16



Nous commencerons cette déclaration en disant quelques mots des changements politiques qui s'opèrent au sein de notre ministère de tutelle. La CAPD qui s'ouvre aujourd'hui, est la première qui se tient sans l'autorité d'un ministre qui laisse l'éducation nationale dans un état désastreux !

Les suppressions massives de postes, le renoncement aux valeurs fondatrices de l'école publique, en particulier la volonté de ne laisser personne au bord du chemin quelle que soit son origine sociale... Les élèves et notamment les plus en difficulté, en auront été les principales victimes

Les enseignants et enseignantes n'auront pas été épargné-es par cette politique de casse systématique : humiliations, perte de sens du métier, négation de leur professionnalité au nom d'une évaluation devenue le seul mode de pilotage du système éducatif... La liste serait longue des attaques subies contre notre profession, fruits de décisions prises en haut et appliquées, le doigt sur la couture du pantalon, dans les départements !

Pendant ce quinquennat, le mépris aura été total pour les enseignants et les enseignantes pour les organisations qui les représentent, ces fameux corps intermédiaires tant décriés par le président sortant ! On aura par tous les moyens tenté de les affaiblir, par le mode d'organisation des dernières élections professionnelles notamment, ou en affichant une parodie de dialogue tout en contournant parfois les règles du paritarisme.

Il est grand temps que les questions d'éducation soient débattues avec l'ensemble de la communauté éducative. Il est indispensable de rétablir une relation de confiance entre usagers, fonctionnaires et autorités administratives et tracer ainsi le chemin de la démocratisation scolaire. Le SNUipp-FSU, qui a toujours dénoncé et lutté contre ces politiques régressives d'inspiration néo-libérale, continuera à mettre tout en oeuvre pour porter et imposer les nécessaires alternatives.

Notre première démarche consiste à réaffirmer la demande d'un collectif budgétaire afin de parer à l'urgence et rétablir, pour la rentrée 2012, les 28 postes supprimés dans notre département. Ce qui permettrait de repenser la carte scolaire, de réinstaller les enseignantes et enseignants spécialisé-es sur leur poste et d'organiser les formations CAPA-SH permettant de pourvoir à tous les postes E et G restés vacants, de remettre les moyens perdus en éducation prioritaire, d'enrayer la désertification éducative dans le rural. Nous vous demandons une nouvelle fois M. le directeur académique, de faire remonter cette exigence auprès des autorités dont vous dépendez, c'est-à-dire le recteur et le ministre. S'il est urgent de restaurer un climat de confiance entre l'administration et les enseignantes et les enseignants, condition nécessaire au bon fonctionnement du service public, force est de constater que dans le cadre du mouvement départemental actuel, certains principes de transparence, de respect des règles et de paritarisme sont encore à rappeler.

Monsieur le directeur académique, monsieur l'IEN adjoint, mesdames et messieurs les IEN, la CAPD n'est pas une simple chambre d'enregistrement des décisions que vous avez prises en amont. La CAPD doit pouvoir pleinement jouer son rôle !

Avant d'entrer dans l'étude de toutes les situations, nous tenons à réaffirmer de manière solennelle notre opposition à la multiplication des postes spécifiques. Nous considérons que les enseignants sont tous potentiellement en capacité d'exercer les différentes missions d'enseignement et de coordination au sein des écoles maternelles, élémentaires ou primaires (hors missions requérant une spécialisation ou une habilitation, cela s'entend). C'est en exerçant, que les enseignantes et les enseignants volontaires peuvent et pourront se forger les compétences nécessaires pour tel ou tel poste. Il n'y a pas, a priori, à trier les candidats en fonction d'aptitudes qu'ils ou elles pourraient avoir acquises en amont, sans que l'institution ne se soit donné les moyens de dispenser les formations correspondantes. Chacun doit avoir l'assurance d'être traité avec équité et seul le barème, permet de départager les volontaires en toute transparence.

À l'opposé nous considérons qu'un entretien, surtout lorsqu'il consiste à classer les candidats, est totalement subjectif et partisan. Nous sommes confrontés au fait du prince, du principe de loyauté on passe au serment d'allégeance. Les classements proposés par les commissions, sont vexatoires et infantilisants pour les personnels concernés et révèlent sur le fond un non respect du travail réalisé par nos collègues. En réalité, aucune commission ne pourra remplacer la mise en situation. C'est la pratique au quotidien, couplée avec une formation spécifique de qualité dans certains cas, qui permettra de créer des professionnels compétents.

Enfin, avant de clore cette déclaration, nous tenons à préciser que la délégation du SNUipp-FSU, a accueilli avec soulagement l'annonce de notre syndicat national concernant le dispositif d'évaluation CE1-CM2 ! Les décisions qui se dessinent dans l'éducation nationale confortent notre analyse. Elles légitiment les consignes de boycott que nous avons portées dans la profession, au cours des quatre dernières années. En septembre dernier, c'est le Haut Conseil de l'Éducation qui nous donnait raison en qualifiant ces évaluations de "trompeuses" et "peu exigeantes". Aujourd'hui c'est le ministère de l'éducation qui annonce la suspension du dispositif, laissant libre les enseignantes et enseignants d'utiliser le livret comme un simple outil et abandonnant toute procédure de saisie ! Une page se tourne. Pour autant, les pressions et les intimidations des IEN, laisseront un souvenir amer dans la mémoire des collègues qui les ont subies.

Ce sont des enseignantes et des enseignants qui s'interrogeaient sur le manque de sens pédagogique et éthique que leur imposait certaines instructions, qui ont permis de faire évoluer la pratique et la réflexion sur le métier.

À leur légitimité, vous opposiez votre légalité... c'était oublier qu'entre les deux, l'espace est à géométrie variable... Et ce sont des actes courageux d'enseignants « désobéisseurs » qui parfois, finissent par faire loi !

Julien Peyraut

Pour le SNUipp-FSU16